

Outil de collecte de données sur le profil des programmes Document d'orientation - Domaine : Programme éducatif (programmes du Collège royal)

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : *Le présent document est fourni uniquement à titre de référence. Lorsque vous préparez une activité d'agrément, reportez-vous toujours à la version fournie dans l'outil de collecte de données sur le profil du CanAMS. Si vous avez besoin d'aide, veuillez communiquer avec le bureau des études médicales postdoctorales.*

Contexte et objet

Le domaine Programme éducatif de l'outil de collecte de données sur le profil des programmes dans le CanAMS (système de gestion de l'agrément) exige que les programmes de résidence agréés par le Collège royal téléversent ou remplissent quelques tableaux importants, en plus des descriptions narratives. Ces documents justificatifs contribuent au processus d'agrément en permettant d'évaluer plusieurs thèmes inclus dans les normes, dont :

- l'adoption d'un plan réfléchi et délibéré pour l'exécution du plan de curriculum et l'évaluation des diverses attentes générales et propres aux disciplines;
- l'exhaustivité des différentes trajectoires de formation, typiques et atypiques;
- l'enseignement et l'évaluation de tous les rôles CanMEDS;
- l'engagement envers l'amélioration continue de la qualité (ACQ).

Ce document d'orientation s'ajoute aux instructions données dans le CanAMS au sujet des tableaux relatifs au **plan de curriculum** et aux **expériences d'apprentissage par année/étape**. Des gabarits (et des exemples) sont fournis dans chaque cas dans la section Documents de l'outil de collecte de données sur le profil des programmes, assortis de variantes pour les programmes axés sur les compétences (qui ont adopté La compétence par conception [CPC]) et les programmes axés sur la durée. Il **n'est pas** obligatoire d'utiliser un gabarit fourni par le Collège royal, mais si vous ne l'utilisez pas, l'autre gabarit doit contenir des renseignements équivalents afin de déterminer si le programme répond aux normes d'agrément.

Même si la structure de ces tableaux est similaire, leurs objectifs sont différents dans le processus d'agrément. Le chevauchement de l'information permet d'effectuer des comparaisons entre les tableaux (p. ex., selon une liste d'expériences d'apprentissage), mais ceux-ci demeurent distincts pour faciliter la saisie et la révision dans un document ou un tableau.

Plan de curriculum

Outil de collecte de données sur le profil des programmes Document d'orientation - Domaine : Programme éducatif (programmes du Collège royal)

Chaque programme de résidence doit téléverser un plan de curriculum, qui sera évalué afin de déterminer si le programme répond aux attentes décrites dans la norme 3¹. Le plan de curriculum doit contenir assez d'information sur son exécution, l'évaluation des diverses attentes propres aux disciplines à l'échelle nationale et tous les rôles CanMEDS.

Veillez tenir compte des points suivants en préparant le plan de curriculum :

- **Programmes axés sur la durée et programmes axés sur l'approche par compétences :**
 - Pour faciliter la transition et alléger la charge de travail en vue de l'agrément, chaque programme de résidence doit soumettre un plan de curriculum, même s'il comprend des cohortes de la CPC et des cohortes traditionnelles de résidents.
 - Aux fins d'une visite d'agrément, le plan de curriculum du programme doit être basé sur les normes propres à la discipline qui étaient en vigueur 12 mois avant la tenue d'une activité d'agrément (c.-à-d. lorsque le programme a commencé à se préparer pour obtenir l'agrément).
 - Ainsi, si un programme a adopté la CPC plus de 12 mois avant la tenue d'une visite d'agrément, le plan de curriculum doit être basé sur les nouveaux documents adaptés à la CPC dans la discipline.
 - Sans égard au principe précité, afin d'aider les programmes qui adoptent la CPC et de reconnaître le travail de planification considérable que cela comporte, les programmes dans les disciplines qui ont adopté la CPC moins d'un an avant peuvent choisir de soumettre un plan de curriculum basé sur les nouveaux documents adaptés à la CPC dans leur discipline, d'autant plus qu'ils sont souvent mis en ligne au moins six mois avant la date habituelle du 1^{er} juillet. Ceci leur permet de se concentrer sur l'élaboration d'un plan de curriculum fondé sur les compétences durant la période de transition, et tient compte du fait qu'il existe peu de différences marquées entre le document sur les compétences liées à l'adoption de la CPC et les objectifs de formation de la discipline. Cela dit, ils doivent indiquer clairement dans leur plan de curriculum que celui-ci est fondé sur les compétences afin d'en informer les visiteurs d'agrément, les comités de spécialité et le Comité de l'agrément des programmes de résidence.

- **Programmes axés sur la durée (traditionnels) :**

¹ Ceci inclut les attentes décrites dans les *Normes générales d'agrément des programmes de résidence* et les normes propres à la discipline.

Outil de collecte de données sur le profil des programmes Document d'orientation - Domaine : Programme éducatif (programmes du Collège royal)

- Objectifs : Le gabarit du Collège royal pour les programmes axés sur la durée est structuré en fonction des compétences du référentiel CanMEDS; veuillez indiquer comment chaque compétence est enseignée et évaluée dans le programme. Nous recommandons, dans le plan de curriculum, de fournir des détails jusqu'au niveau des manifestations (p. ex., 1.2) des objectifs de formation. Dans certains cas, cependant, il pourrait être plus approprié de regrouper certaines compétences dans la même rangée ou activité (p. ex., Communicateur 1), ou de répartir davantage les attentes (p. ex., 1.2.2). Les deux méthodes sont acceptables, pourvu que le plan de curriculum indique clairement comment les compétences du référentiel CanMEDS mentionnées dans les objectifs de formation sont enseignées, apprises et évaluées.
- Apprentissage/enseignement et évaluation : Veuillez indiquer les diverses méthodes d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation qui s'appliquent aux objectifs/compétences mentionnés. Dans le gabarit, nous suggérons de fournir une liste des diverses méthodes d'enseignement utilisées, y compris les stages cliniques et les méthodes d'enseignement formel, pour chaque compétence indiquée, et de marquer d'un « X » les méthodes qui s'appliquent. Le gabarit en donne un exemple. Dans une question de l'outil de collecte de données sur le profil des programmes dans le CanAMS, le programme doit aussi donner des exemples de chaque méthode d'évaluation indiquée dans le plan de curriculum. Les programmes axés sur la durée devront fournir un gabarit/échantillon pour chaque outil d'évaluation indiqué dans le plan de curriculum.
- **Programmes axés sur les compétences (CPC) :**
 - Étape de la formation et Stage ou expérience d'apprentissage : Le gabarit du plan de curriculum axé sur les compétences est structuré selon l'étape de la formation. Dans chaque cas, veuillez indiquer toutes les expériences d'apprentissage, y compris les stages cliniques et les autres types d'apprentissage, comme l'enseignement didactique, les demi-journées universitaires, le temps protégé pour les activités de recherche, etc.
 - Expérience de formation requise : Pour chaque expérience d'apprentissage, veuillez faire le lien entre les exigences de formation pertinentes provenant du document sur l'expérience de formation de la discipline et chaque stage ou expérience d'apprentissage. On s'attend à ce que certaines expériences d'apprentissage comportent plusieurs exigences, et à ce que certaines exigences apparaissent à maintes reprises dans le plan de curriculum (p. ex., les stagiaires pourraient avoir accès à plusieurs occasions d'acquérir une expérience particulière durant un stage donné).

Outil de collecte de données sur le profil des programmes Document d'orientation - Domaine : Programme éducatif (programmes du Collège royal)

- APC(s) ou manifestation(s) CanMEDS : Si un stage particulier ou une expérience d'apprentissage est déjà rattaché directement à une ou à plusieurs APC, il suffit de les énumérer (p. ex., APC 1 - PD); il est inutile de préciser les manifestations, puisqu'elles sont déjà rattachées à l'APC. Cependant, lorsqu'une expérience d'apprentissage comporte d'autres manifestations ou jalons qui ne sont pas déjà associés à une APC, veuillez les énumérer. Le plan de curriculum doit montrer clairement les manifestations et les jalons qui ne sont pas associés à une APC, mais qui exigent une méthode d'enseignement ou une expérience clinique planifiée.
- Outil/grille d'évaluation : Veuillez préciser l'outil ou la grille d'évaluation de l'expérience d'apprentissage donnée. Dans une question de l'outil de collecte de données sur le profil des programmes dans le CanAMS, le programme doit aussi donner des exemples de chaque méthode d'évaluation indiquée dans le plan de curriculum.
- Dans le cas des programmes axés sur les compétences, on s'attend à ce que seules les grilles des méthodes d'évaluation soient téléversées si le programme n'utilise pas le portfolio électronique du Collège royal, et plus précisément, si la grille d'évaluation ne fait pas partie des outils d'évaluation du Collège royal. Le téléversement des grilles d'évaluation dans ce cas a pour but de permettre aux membres du comité de spécialité, aux visiteurs d'agrément et au Comité de l'agrément des programmes de résidence de vérifier si les grilles répondent aux exigences du Guide technique du Collège royal, Exigences relatives aux formulaires d'observation des APC

Expériences d'apprentissage par année/étape

Chaque programme de résidence doit remplir un tableau (ou téléverser un document équivalent) décrivant en détails les expériences d'apprentissage par année (programmes traditionnels/axés sur la durée) ou par stage (CPC/axés sur les compétences), y compris la séquence et la durée approximative de la formation (c.-à-d. semaines ou périodes), le milieu où se déroulent les expériences de formation, leur objectif et les méthodes d'évaluation connexes (si elles ne sont pas déjà mentionnées dans le plan de curriculum). La durée de l'expérience demeure prise en considération, même s'il est clair que les programmes qui ont adopté la CPC ne sont pas axés sur la durée; le comité de spécialité, les visiteurs d'agrément et le Comité de l'agrément des programmes de résidence doivent donc connaître la durée approximative de l'expérience pour comprendre l'organisation de l'ensemble du programme par étape.

Outil de collecte de données sur le profil des programmes Document d'orientation - Domaine : Programme éducatif (programmes du Collège royal)

Veillez tenir compte des points suivants en remplissant le tableau sur les expériences d'apprentissage :

- **Autres trajectoires de formation :**
 - Si le programme comporte d'autres trajectoires de formation (p. ex., accès direct/après l'achèvement de la formation dans une discipline primaire), veuillez ajouter un autre tableau pour chaque trajectoire (typique ou non) (téléversez des documents supplémentaires ou cliquez sur le bouton dans le CanAMS). Contrairement au plan de curriculum, où un seul tableau couvre toutes les trajectoires de formation, ces autres versions du tableau sur les expériences de formation sont nécessaires pour montrer que toutes les trajectoires offertes par le programme respectent les exigences des normes nationales.
- **Programmes axés sur la durée et programmes axés les compétences :**
 - Si votre programme adopte la CPC et comprend des cohortes traditionnelles et de la CPC lorsque s'amorcera la consignation de l'information dans le système CanAMS (un an avant la visite d'agrément prévue), veuillez décrire les stages/expériences d'apprentissage des deux cohortes (remplissez le tableau deux fois ou téléversez deux documents).
- **Cohortes traditionnelles :**
 - Stages par année : Le nom des stages doit correspondre à celui des stages énumérés dans le plan de curriculum pour pouvoir comparer les deux documents.
 - Objectif/but du stage : Pour toutes les cohortes, un résumé de l'objectif ou du but principal du stage ou de l'expérience suffit pour cette colonne. Cependant, les programmes traditionnels peuvent aussi téléverser un document existant faisant état des objectifs propres aux stages au lieu d'inscrire les objectifs de chaque stage dans le tableau. Ils doivent s'assurer de donner à chaque expérience le même nom que celui qui apparaît dans le document téléversé pour que le lien soit clair.
- **Cohortes de la CPC :**
 - Étape et expériences d'apprentissage : Ces colonnes doivent correspondre à celles du plan de curriculum pour pouvoir comparer les deux tableaux. Dans ce tableau, seuls les stages cliniques et autres stages importants ou périodes (p. ex., période de recherche) doivent être inclus (et non les clubs de lecture, les

Outil de collecte de données sur le profil des programmes Document d'orientation - Domaine : Programme éducatif (programmes du Collège royal)

demi-journées universitaires ou autres expériences d'apprentissage). Le gabarit fourni dans le CanAMS comprend un deuxième onglet pour ce tableau, pour faciliter le copier-coller ou relier les deux premières colonnes des deux tableaux (au lieu d'en remplir une dans le document et l'autre dans le CanAMS). Il n'est pas nécessaire de répéter la liste des exigences de formation ou des APC/compétences.

- Objectif du stage et méthode(s) d'évaluation : Vous n'avez pas à remplir ces colonnes si l'information se trouve déjà dans le plan de curriculum. Vous pouvez cependant élaborer sur l'objectif (p. ex., si cela est utile pour un site ou un groupe de patients en particulier, ou si l'information est utilisée pour une expérience d'apprentissage donnée).

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé au développement continu de ces éléments de preuve. Cette version du plan de curriculum pour les programmes axés sur les compétences (CPC) est inspirée d'un gabarit fourni par Joan Binnendyk, MAdEd, de l'Université Western; il a été modifié et partagé avec son autorisation.